



Haute Ecole de la Province de Liège

Master en Expertise Comptable et Fiscale

*Formation organisée en codiplomation
avec la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL) et la Haute
Ecole de Namur – Liège – Luxembourg (HENALLUX)*

PRESENTATION DE LA FORMATION ET DU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Année académique 2025-2026

1. Identification de la Haute Ecole référente

1. Nom de la Haute Ecole : **Haute Ecole Libre Mosane (HELMo)**
2. Adresse du siège social : **Mont St-Martin 41 - 4000 Liège**
3. Réseau : **libre confessionnel**

2. Identification de la formation

1. Intitulé de la section concernée : **Master en expertise comptable et fiscale**
2. Localisation de la formation : **HELMo Campus Guillemins 25 rue de Harlez 4000 Liège et HEPL Campus 2000 Avenue Montesquieu, 6 4101 Jemeppe (Seraing)**
3. Classement de la formation :
 - a) Enseignement supérieur de type : **long**
 - b) Secteur : **Sciences humaines et sociales**
 - c) Domaine : **Sciences économiques et de gestion**
 - d) Grade académique: **Master en Expertise Comptable et Fiscale**

3. Présentation générale de la formation et du profil d'enseignement

Le Master en Expertise Comptable et Fiscale (en alternance) est un nouveau Master en Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2022-2023.

Il prépare des professionnels de haut niveau aux métiers d'expert-comptable et de conseiller fiscal. Le titulaire de ce diplôme dispose de savoirs généraux et disciplinaires hautement spécialisés qui lui permettent d'occuper une fonction à responsabilités centrée sur la gestion en général ou dans un domaine particulier de l'expertise comptable et fiscale.

Profil professionnel

Le Master en Expertise Comptable et Fiscale organisé par l'enseignement supérieur de type long correspond au niveau 7 du cadre européen de certification. Le titulaire de ce diplôme dispose d'une formation générale en gestion et d'une spécialisation en comptabilité et en fiscalité. Il est capable d'exploiter ses connaissances dans le cadre de situations professionnelles diverses et complexes, mais aussi pour résoudre des problèmes en matière de recherche et/ou d'innovation et développer de nouveaux savoirs dans différents domaines.

Les titulaires de ce diplôme, en tant que professionnels du chiffre, exercent leurs activités dans les domaines spécialisés de la gestion, de la comptabilité, de la fiscalité, dans tous les secteurs d'activité. Il n'est dès lors pas possible de définir un seul profil professionnel qui serait une référence correcte pour tous les titulaires d'un master en expertise comptable et fiscale. Ce programme développe les compétences et l'expertise nécessaires pour rejoindre l'ITAA (Institute for Tax Advisors and Accountants) et acquérir les titres d'expert-comptable certifié de conseiller fiscal certifié après obtention de l'agrément professionnel.

Compétences

1. S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution

- Travailler, aussi bien de manière autonome qu'en équipe - en ce compris au sein d'un réseau de pairs et d'experts - dans le respect de la culture de l'entreprise* ;
- Élaborer et proposer des solutions à des problèmes complexes, touchant le cas échéant à plusieurs domaines différents, avec méthode, rigueur, précision, proactivité et créativité ;
- Adopter une attitude éthique ;
- Respecter les règles déontologiques et notamment la législation anti-blanchiment et la politique d'acceptation des clients ;
- Adopter une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles ;

- Interagir avec la communauté en intégrant des valeurs humanistes, d'intégrité, de respect de la législation, de solidarité citoyenne, de développement durable ;
- Se construire de manière autonome un plan de formation permanente de manière à développer son expertise et ses pratiques.

2. Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe

- Recueillir, vérifier et transmettre les informations, y compris dans un contexte multilingue et/ou international ;
- Fournir des conseils et des services dans ses domaines d'expertise ;
- Formuler des avis en toutes matières fiscales ;
- Aider à l'accomplissement des obligations fiscales, le cas échéant assurer une représentation auprès des différentes administrations fiscales et des autorités ;
- Fournir des informations fiables en matières comptables, financières, juridiques et fiscales et accompagner dans toutes les étapes de la vie d'une organisation ;
- Assurer une communication appropriée avec les différents acteurs dans le cadre de ses missions ;
- Structurer sa pensée et s'exprimer clairement par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs ;
- Communiquer de façon efficace et respectueuse en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

3. Mobiliser les savoirs et savoir-faire techniques propres à l'expertise comptable et fiscale

- Organiser la comptabilité et les services comptables ;
- Conseiller et accompagner en matière d'assistance administrative et d'organisation comptable ;
- Déterminer des résultats comptables et établir des comptes annuels individuels et consolidés, conformément aux dispositions légales en la matière en appliquant le cas échéant les normes internationales ;
- Maîtriser les techniques de consolidation et conseiller les groupes ;
- Tenir la comptabilité de l'ouverture à l'établissement des comptes annuels ;
- Vérifier et redresser tous les documents comptables dans le cadre de son mandat ;
- Établir le résultat fiscal et les documents fiscaux ;
- Prodiger des conseils fiscaux ;
- Optimiser la situation fiscale et patrimoniale ;
- Poser un regard critique sur la situation financière et le fonctionnement d'une entreprise*, en ce compris dans le respect des différentes législations en vigueur ;
- Rédiger en toute indépendance des rapports d'expertise (privés et judiciaires) pour les entreprises et les organisations ;
- Exécuter des missions spéciales avec rapports et attestation pour des tiers,

afin d'accompagner le client dans ses obligations comptables et fiscales et d'appliquer correctement la législation en tenant compte des règles de déontologie et des normes professionnelles [Remarque : missions légalement réservées aux experts-comptables certifiés par l'ITAA].

4. Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

- Comprendre et assimiler les problématiques de son client, de l'entreprise* et de son environnement ;
- Contrôler la comptabilité de l'entreprise* : notamment, s'assurer de la cohérence et de la pertinence des données, veiller à la conformité de la comptabilité aux exigences légales ;
- Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise ;
- Cerner et définir les problématiques éventuelles et élaborer des solutions et formuler des recommandations ;
- Organiser et optimiser le système d'information comptable et s'assurer de sa cohérence ;
- Accompagner le ou les gestionnaires lors de toutes les étapes de la vie d'une organisation notamment en fournissant des services et des conseils en matière de création, de gestion, de restructuration, de transmission ou de liquidation.

5. S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

- Élaborer et implémenter des dispositifs innovants de gestion des flux d'information économique et comptable notamment en matière de développement des outils et services numériques ;
- Développer et actualiser ses connaissances et ses compétences spécialisées ;
- Articuler ses savoirs issus de différentes disciplines
- Organiser le processus Planifier et élaborer, éventuellement en équipe, en fonction d'objectifs prédéfinis, toutes les étapes d'un projet complexe et s'y engager dans le respect des délais de rigueur ;
- Élaborer, assurer le suivi et actualiser les procédures de contrôle interne et externe ;
- Travailler en équipe, en coordonner les activités et en évaluer les résultats.

**entreprise(s) : le terme « entreprise(s) » recouvre tous types d'institutions, organisations, associations, publiques ou privées, exerçant en personne physique ou sociétés, industrielles, commerciales ou relevant du non-marchand, nationales ou internationales, dans lesquelles l'expert-comptable est amené à exercer ses activités»*

Contexte de travail du diplômé en Master en Expertise Comptable et Fiscale

Le titulaire d'un Master en Expertise Comptable et Fiscale dispose de savoirs généraux et disciplinaires hautement spécialisés qui lui permettent d'occuper une fonction à responsabilités centrée sur la gestion en général ou dans un domaine particulier de l'expertise comptable et fiscale.

Il s'intègre facilement et efficacement dans tout type d'organisation, qu'il s'agisse

- d'organisations de petite, moyenne ou grande taille ;
- de structures nationales ou internationales, publiques ou privées ;
- de structures avec ou sans but lucratif, du secteur marchand ou non marchand;
- de différents secteurs d'activités.

Il peut avoir un statut d'employé ou de cadre, devenir travailleur indépendant ou dirigeant d'entreprise(s).

Il occupe généralement des postes d'encadrement en finance relatif à la comptabilité et à la fiscalité. Il contribue à la gestion optimale des moyens dont dispose l'organisation.

Modifications du programme d'études pour 2024-2025 : identification et motivations

MASTER 1

Néant

MASTER 2

Néant

Grille Master en Expertise Comptable et Fiscale

2025-2026

MASTER 1

		C	H
C2-M1-Q1	Droit comptable et législation	2	18
	Droit comptable et législation relative aux comptes annuels – Rappel comptabilité	2	18
C2-M1-Q2	Comptes consolidés	3	27
	Comptes consolidés et législation relative aux comptes consolidés	3	27
C2-M1-Q2	Principes de législation européenne	2	18
	Principes de législation européenne et normes internationales	2	18
C2-M1-Q1	Impôt des personnes physiques	3	27
	Impôt des personnes physiques	3	27
C2-M1-Q2	Impôt des sociétés	3	27
	Impôt des sociétés	3	27
C2-M1-Q1	Taxe sur la valeur ajoutée	3	27
	Taxe sur la valeur ajoutée	3	27
C2-M1-Q1	Douanes et Accises	2	18
	Douanes et Accises	2	18
C2-M1-Q2	Procédure fiscale	3	27
	Procédure fiscale	3	27
C2-M1-Q2	Droit fiscal européen et international	1	9
	Droit fiscal européen et international	1	9
C2-M1-Q2	Droit des sociétés et des associations	4	36
	Droit des sociétés et des associations	4	36
C2-M1-Q1	Valorisation, transmission et financement des entreprises	4	36
	Valorisation, transmission et financement des entreprises	4	36
C2-M1-Q1	Gestion d'équipe	4	36
	Gestion d'équipe, communication et mise en situation	4	36
C2-M1-Q2	Déontologie et lois anti-blanchiment	2	18
	Déontologie et lois anti-blanchiment	2	18
	Responsabilité des professionnels		
C2-M1-Q1/2	Stage en immersion	24	
	Stage en immersion	24	

MASTER 2

		C	H
C2-M2-Q2	Comptabilité approfondie	3	27
	Comptabilité approfondie – cas spéciaux	3	27
C2-M2-Q1	Analyse financière et critique des comptes annuels	4	36
	Analyse financière et critique des comptes annuels	4	36
C2-M2-Q1	IPP	3	27
	IPP – Séminaires d'actualisation et approfondissement	3	27
C2-M2-Q2	ISOC	3	27
	Isoc – Séminaires d'actualisation et approfondissement	3	27
C2-M2-Q1	TVA	2	18
	TVA – Séminaires d'actualisation et approfondissement	2	18
C2-M2-Q1	Droit d'enregistrement et succession	2	18
	Droit d'enregistrement et succession – Fiscalité régionale et locale	2	18
C2-M2-Q1/2	Contrôle externe	5	45
	Contrôle externe	5	45
C2-M2-Q1	Contrôle interne	2	18
	Contrôle interne	2	18
C2-M2-Q2	Conseil et stratégie	4	36
	Conseil et stratégie – Management stratégique et digitalisation	4	36
C2-M2-Q1	Sociologie fiscale	2	18
	Sociologie fiscale (relations entre fiscalités, Etat et société)	2	18
C2-M2-Q1/2	Mémoire-projet / stage	30	
	Mémoire projet	30	